

# Les épargnants doivent jouer la carte de l'ISR pour favoriser l'égalité homme/femme en entreprise

**Malgré les initiatives politiques et les efforts des sociétés, les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous sur le terrain de la parité en entreprise. Grâce à l'ISR, et au développement de fonds thématiques, l'épargnant peut contribuer activement à faire changer les mentalités et les pratiques en investissant dans ces placements dédiés à l'égalité homme/femme.**

La lutte pour l'égalité homme/femme est devenue une préoccupation majeure pour toutes les organisations. Cette thématique fait d'ailleurs partie des 17 Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies. Pourtant, malgré les efforts des entreprises et les nombreuses initiatives politiques, en France comme en Europe, pour encourager la parité, force est de constater que les résultats sont encore loin d'être totalement au rendez-vous. Au niveau mondial, seuls 36% des postes de managers senior sont ainsi occupés par des femmes[1]. En outre, au niveau de l'Union européenne, 58% des diplômés de l'enseignement supérieur sont des femmes[2] et pourtant, on ne retrouve que 19% des femmes au niveau des comités exécutifs des entreprises en France[3]. Enfin, à poste égal, l'écart de rémunération en France entre les hommes et les femmes est encore de 9%[4].

## **Un enjeu de performance et de compétitivité**

Ces chiffres sont éloquentes et ils témoignent de l'urgence à agir pour lutter davantage en faveur de la parité et de la mixité au sein des entreprises. En France, les pouvoirs publics ont pris conscience de la problématique, à l'image de

la loi Copé-Zimmermann, adopté en 2011, qui impose des quotas de femmes dans les conseils d'administration et de surveillance des entreprises. Toutefois, 10 ans après cette loi, il est plus que jamais nécessaire de donner un coup d'accélérateur à la parité en entreprise.

L'égalité homme/femme représente certes un impératif moral, en termes d'égalité et d'équité, mais elle constitue aussi, et surtout, un enjeu économique. De fait, au-delà des enjeux sociétaux, il existe en lien fort entre plus de mixité au sein de l'entreprise et de ses instances de direction et une meilleure performance de l'entreprise. Un équilibre satisfaisant en matière d'hommes et de femmes apporte de réels bienfaits financiers et extra-financiers. Les entreprises ayant fait de l'égalité homme-femme une priorité s'avèrent en effet plus créatives, plus innovantes et attractives pour les talents. Ces entreprises améliorent par exemple, le taux de rétention de la clientèle, le taux de rétention des collaborateurs et même le résultat d'exploitation. Ainsi, la parité constitue un vecteur de performance et donc, de compétitivité pour les entreprises.

### **Investir dans des fonds thématiques**

Aussi impliqués soient-ils, les pouvoirs publics ne pourront pas à eux seuls régler cette problématique. A cet égard, la finance peut et doit jouer un rôle crucial pour inciter les entreprises à aller plus loin et plus vite en la matière. De fait, la féminisation des conseils d'administration et des instances de direction fait partie intégrante du pilier Gouvernance des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Il est nécessaire de créer davantage de placements financiers avec un objectif d'investissement volontariste visant à rééquilibrer les genres au sein des comités exécutifs des entreprises.

Certaines sociétés de gestion se sont d'ailleurs déjà positionnées sur cet enjeu en proposant des fonds dédiés à la mixité et à l'entrepreneuriat féminin. Ces fonds « thématiques » prêtent une attention toute particulière à l'égalité homme/femme, avec un objectif : favoriser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes en privilégiant, dans la sélection des entreprises, les

sociétés qui ont adopté les meilleures pratiques dans ce domaine. Il est donc possible aujourd'hui d'investir dans la diversité à travers une prise de participation dans ce type de placement financier.

A cet égard, le label ISR constitue une excellente boussole pour orienter l'épargne des Français vers ces placements ayant un impact positif fort sur les enjeux sociaux et sociétaux. Il permet en effet d'identifier les produits financiers qui ont placé l'enjeu de l'égalité homme/femme au cœur de leur stratégie d'investissement. Grâce à l'investissement socialement responsable (ISR), l'épargnant va donc pouvoir investir dans des placements financiers dont l'univers d'investissement, sans négliger la performance financière, prendra pleinement en compte des critères extra-financiers comme l'égalité homme/femme.

Enfin, investir dans de tels fonds d'investissements doit permettre aux épargnants d'être des acteurs actifs et engagés du changement en accompagnant les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques sociales. Cet engagement actionnarial se traduit au travers d'un dialogue soutenu avec les dirigeants d'entreprises afin d'exercer une influence positive en faveur d'une plus grande prise en compte de l'enjeu de la mixité et de la parité. L'ISR permet donc de redonner du sens à ses placements tout en contribuant au financement d'une économie plus vertueuse et plus respectueuse des individus.

[1] Source : Forum Economique Mondial

[2] Source : ONISEP

[3] Source : Rapport du Haut comité de gouvernement d'entreprise, novembre 2020

[4] Source : Dares